

Terre d'Émeraude Communauté
4 Chemin du Quart – 39270 Orgelet



RÈGLEMENT GRAPHIQUE - ECHELLE BOURG

Élaboration prescrite le 14/09/2017

Dossier arrêté le : 17/12/2025

PLUI approuvé le :

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 17/12/2025

PIÈCE DU PLUI : 4.2.2

Bourg de MARTIGNA

Cittanova-Sinopia

